

Mémoire pour le BAPE2020 sur GNL

La sécurité de la navigation sur le Saguenay

Par Marie Francine Bienvenue

Aux États-Unis, une zone d'exclusion d'au moins 600 mètres (autour des méthaniers durant leurs déplacements) est exigée par peur du terrorisme. Ici GNL dit qu'aucune zone d'exclusion n'est nécessaire parce qu'il n'y a pas de terrorisme au Québec.

GNL Québec est compagnie américaine qui veut conquérir des marchés occupés par la Russie en Europe, Asie, etc. Les Américains sont très agressifs actuellement dans cette guerre économique. Par exemple, le gouvernement a imposé des sanctions économiques à des entreprises internationales pour bloquer un gazoduc sous-marin russe vers l'Europe.

“Ces sanctions, qui font partie d'une large loi portant sur le budget de défense américain pour l'année fiscale 2020, comprennent le gel des avoirs et la révocation des visas américains pour les entrepreneurs liés au gazoduc. Le département d'État américain doit désormais communiquer dans les 60 jours les noms des entreprises et des personnes concernées. L'annonce jette le trouble sur l'avenir de ce gigantesque investissement d'une dizaine de milliards d'euros, quasiment terminé et dont l'entrée en service était programmée pour fin 2019 ou, plus probablement, début 2020.” <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1445462/nord-stream-union-europeenne-denoncent-sanctions-americaines>

Donc GNL est une arme américaine dans une guerre économique contre la Russie.

La SIGTTO (Society of International Gas Tanker and Terminal Operator) a toujours fortement déconseillé la navigation de méthaniers dans de longs corridors (rivière, canal) à l'intérieur des terres, ce qui rend les méthaniers plus vulnérables aux collisions, aux accidents et/ou aux attaques terroristes.

Les méthaniers desservant GNL Québec vont avoir à parcourir 100 km à l'intérieur des terres avec des rives boisées facilement accessibles discrètement pour préparer une attaque. Durant le BAPE, un expert a expliqué que seul un missile peut défoncer les cuves d'un méthanier; un missile est utilisé dans un contexte de guerre ou de terrorisme. Le danger de terrorisme est bel et bien présent vu cette guerre économique entre les USA et la Russie, vu les actions agressives déjà accomplies par les États-Unis contre la Russie. Donc ne devrions-nous pas avoir la même zone d'exclusion qu'aux États-Unis, au moins pour la navigation sur le Saguenay, pour assurer la sécurité des nombreuses municipalités le long du parcours?

Rappelons qu'en cas d'accident, l'explosion provenant de l'échappée des gaz d'un méthanier équivaut à plusieurs bombes nucléaires . Il a été expliqué lors de la première partie des audiences du BAPE à Chicoutimi :

“La rupture d'une cuve de GNL sur un méthanier provoquerait une fuite du gaz méthane liquéfié, ce dernier se viderait en moins de 30 minutes, rendant quasi impossible l'arrêt du déversement. Une fois déversé, le gaz liquéfié se disperserait en seulement 2 à 3h dans l'atmosphère, augmentant drastiquement les GES et affectant la qualité de l'air. Ce gaz pourrait alors former un nuage d'au moins 2 kilomètres de rayon qui s'embraserait s'il trouvait une source d'ignition.”

Comme tout liquide cryogénique, le GNL comporte des risques de brûlures au 3^e degré et de mort liés à sa basse température.

La compagnie doit trouver un autre emplacement pour son usine que Grande anse située 100km à l'intérieur des terres, la circulation de méthaniers sur le Saguenay entrainerait trop de dangers.

Le Saguenay mal outillé en cas de déversement d'hydrocarbure

Commentaires

En cas d'accident maritime causant un déversement d'hydrocarbures (carburant du dit bateau) dans le fjord du Saguenay, des équipes de Québec seraient appelées pour intervenir. Le président du comité de coordination du Saguenay-Saint-Laurent et professeur émérite à l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, Émilien Pelletier, estime qu'il faudrait quelques heures avant qu'elles puissent se rendre sur les lieux, ce qui aurait des effets catastrophiques sur l'écosystème marin. Vu les forts courants du Saguenay, la nappe de diesel ou de fuel no 6 (beaucoup plus lourd, plus collant, plus dommageable) aurait le temps de se rendre au fleuve avant l'arrivée des experts de Québec et ainsi de se disperser et de faire des dommages jusque dans l'estuaire. Les accidents sont rares mais il arrive que des bateaux s'échouent suite à un bris mécanique majeur, une panne du système électrique ou électronique de guidage. Un méthanier par jour augmenterait beaucoup ce genre de risque qui serait catastrophique pour la flore et surtout la faune sur le Saguenay et le fleuve. Le parc marin a été créé pour la sauvegarde de cet écosystème unique et remarquable incluant des bélugas et les phoques

<https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/place-publique/segments/entrevue/200860/emilien-pelletier-sciences-mer>